

Monsieur Daniel GARRIGUE
Député de la Dordogne
Assemblée nationale
3, rue Aristide Briand
75355 PARIS 07 SP

Paris, le 14 FEV. 2012

Cher Monsieur le Député,

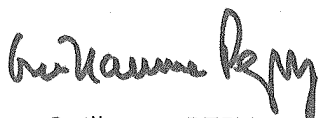
A la suite de ma lettre du 9 décembre dernier, j'ai souhaité vous tenir informé du résultat des études menées sur une desserte Paris – Bergerac plus tardive, en soirée.

Madame Nicole Notat, médiatrice des nouveaux horaires, a été saisie sur ce sujet. Les équipes de SNCF se sont mobilisées pour lui apporter toutes les informations et l'appui nécessaires à l'instruction de ce dossier. Le travail conjoint de SNCF et Réseau ferré de France (RFF), sous l'impulsion de la mission de médiation, a permis d'apporter des réponses concrètes aux demandes qui ont été formulées.

Ainsi, à l'issue des différentes études menées, j'ai le plaisir de vous confirmer que la desserte Paris – Bergerac en soirée a pu être décalée de 40 minutes. Un arrêt supplémentaire à Libourne a été positionné sur le TGV de 17 h 59 au départ de Paris-Montparnasse, du lundi au jeudi. Ce TGV dessert Libourne à 21 h 15 et la correspondance pour Bergerac est assurée à 21 h 25. Ce nouvel horaire est effectif depuis le 30 janvier 2012.

En vous assurant de la mobilisation des équipes SNCF pour offrir à ses clients un service de qualité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

A vous,



Guillaume PEPEY
Président de SNCF